Image not found or type unknown

Supprimer pour refaire une construction

Par **kia841**, le **17/04/2015** à **12:45**

bonjour
j'ai fait un permis pour realiser une veranda de 24m2 habitable

je voudrais la detruire et rajouter 24m2 de bati sur une autre aile de la maison

etant donné que je ne rajoute pas de m2 supplémentaires à ma surface batie autorisée puisque je demoli d'un autre coté peut on me refuser cela?

je vous remercie pour votre reponse

cdt

Par **Tisuisse**, le **17/04/2015** à **14:21**

Bonjour,

OUI. Vous devez demander un permis de démolir pour votre véranda actuelle et un permis de construire pour l'extension de votre maison. Donc, 2 dossiers à déposer en mairie.

Par **talcoat**, le **17/04/2015** à **19:17**

Bonjour,

Le permis de démolir n'est pas obligatoire sur tout le territoire, il faut donc vérifier si la commune à instituée cette formalité préalable.

Par ailleurs, il vous faudra bien déposer une demande pour l'extension envisagée (moins de 40m2)mais cela pourra être une simple déclaration préalable (et non un permis de construire) si vous êtes dans une commune dotée d'un PLU.
Cordialement

Par **kia841**, le **18/04/2015** à **09:11**

bjr et merci pour vos reponses rapides.
vais voir avec la mairie : c'est pas gagné^^
bon we
xxkiaxx

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés